

2. LE PULL-OVER ROUGE A LOSANGES VERTS.

— Comme on est bien, capitaine Lester... Mary, si je puis me permettre... dit le contrôleur général Mervent.

Après une chaude journée de juin, il faisait en effet doux ce soir-là sur la terrasse de la place du Martroi, à Orléans, où étaient attablés le contrôleur général Mervent, le capitaine Mary Lester, le lieutenant Jean-Pierre Fortin et le comte de Kermervan, alias l'Archiduc dans une vie antérieure et maintenant connu sous son nom de plume de Morice Neugênois.¹

— Je puis vous dire que, depuis que je suis installé dans le Val de Loire, je me sens désormais parfaitement serein...

« Serein et taquin... » pensa Mary, en se remémorant le surprenant jeu de piste que lui avait infligé le comte avec la bénédiction dudit contrôleur général. Un homme si sérieux, conseiller particulier du ministre de l'Intérieur... qui l'eut cru !

— En une heure de train, je suis à Paris, un trajet pas plus long que celui de bien des banlieusards ; en cas de besoin j'ai un petit studio de fonction près de la place Beauveau, mais le plus souvent possible et en tout cas chaque week-end je reviens à Orléans. J'ai trouvé un appartement calme dans une résidence formée de petits immeubles bâtis dans un parc boisé sur les bords de la Loire. Tenez, j'ai d'ailleurs pour voisin l'un de vos fervents admirateurs, l'un des intervenants réguliers sur le forum qui vous est consacré sur l'Internet... Ah, Mary, la Loire... le dernier fleuve sauvage d'Europe a-t-on coutume de dire, et l'on comprend pourquoi le Val de Loire a été classé par l'Unesco au Patrimoine Mondial ! La lumière, les couleurs du ciel, le fleuve changeant au gré des jours et des saisons... c'est un bonheur constamment renouvelé.

« Serein et lyrique... » songea Mary, tout en surveillant Jipi qui n'allait pas tarder à se mettre à bâiller.

Sur son cheval de bronze, Jeanne d'Arc n'avait pas plus sommeil que Mervent. L'héroïne statufiée tenait fermement son épée dans le halo des projecteurs.

— Mais hélas la région a aussi sa délinquance et ses crimes crapuleux. Je voudrais, dit Mervent en redevenant professionnel et directif, que vous voyiez dès demain matin le commissaire divisionnaire Picard et les enquêteurs chargés d'une triste affaire non encore résolue malgré une collaboration exemplaire entre la police et la gendarmerie. J'aimerais que vous apportiez votre aide sur cette enquête.

Le lendemain matin, le capitaine Lester et le lieutenant Fortin étaient dans le bureau du divisionnaire Picard, à l'hôtel de police d'Orléans, rue du Faubourg Saint-Jean. Étaient présents le capitaine Gérard, du SRPJ, lequel avait été chargé de la direction de l'enquête par le juge d'instruction, et le major Delorme, chef de la brigade de gendarmerie de La Ferté-Saint-Aubin dans le ressort duquel avait été commis le crime en question.

1. Voir *Jeu de piste pour Mary Lester*, nouvelle du même auteur.

— L'affaire remonte au mardi 16 mai dernier, dit le major, un grand type à cheveux blancs, à la carrure de rugbyman. Dans la soirée, le buraliste du village de Souigny-sur-Cosson, que l'on a coutume d'appeler le « père Charpentier », a été sauvagement assassiné à coups de marteau, ainsi que son épouse et son chien ; on lui a volé une recette évaluée à environ six cents euros, et quelques cartouches de cigarettes. Maigre butin pour un horrible massacre !

Le gendarme exposa à Mary les principaux éléments de l'affaire. Le crime avait eu lieu vers vingt heures. À cette heure-là, un habitant du village, monsieur Houdin, avait vu entrer dans le bureau de tabac un individu vêtu d'un pull-over rouge à losanges verts et le visage dissimulé par un casque de motard noir.

Le père Charpentier avait l'habitude de ne fermer son officine qu'après 20 h 30 pour satisfaire quelques clients tardifs. Il ouvrait ponctuellement le matin dès 7 h 30 et, le lendemain, lorsque le facteur était passé avant de débiter sa tournée pour acheter son paquet de cigarettes, il avait découvert le crime. Le buraliste était étendu dans son arrière-boutique, dans une mare de sang, le crâne défoncé d'une douzaine de coups violents donnés par un objet contondant ; à l'étage, les gendarmes, rapidement présents sur les lieux, avaient découvert le corps de madame Charpentier, également tuée par le même objet qui s'est avéré par la suite être un marteau, ainsi que le chien du couple tout aussi bien massacré. Le mobile du crime était indubitablement le vol, restant à savoir s'il était le fait d'un rôdeur ou d'un habitué.

— Qu'a donné la piste de l'homme au pull-over à losanges ? demanda Mary.

— Les gendarmes de mon peloton motocycliste, répondit Delorme, connaissent bien un motard d'un village de la région qui porte fréquemment un pull rouge à losanges verts sous son blouson de cuir. C'est l'instituteur de Brisson-en-Sologne, à une trentaine de kilomètres du lieu du crime. Mais il a été rapidement disculpé.

— Affirmatif, ajouta Gérard qui avait servi dans l'Armée de l'Air avant d'entrer dans la Police, car outre le fait que son casque de motard est normalement gris métallisé, il a un alibi irréfutable et il n'a aucun mobile. Il est certain qu'on a affaire à un crime crapuleux. Or l'instituteur, après une carrière d'une dizaine d'années, à un salaire relativement satisfaisant ; il n'a aucune conduite addictive avérée et en tout cas la vérification de son compte bancaire n'a montré aucun signe de difficulté pécuniaire ; de plus il n'a aucun lien avec la victime. Et puis il a un quotient intellectuel qui lui aurait permis d'agir, si tel avait été le cas, dans une tenue moins voyante ! J'ajouterai qu'il doit se marier le mois prochain.

— Et quel est son alibi ? demanda Mary.

— Il était effectivement ce soir-là à Souigny où il avait rendu une visite amicale à son collègue du village, reprit Gérard en martyrisant un stylo qui ne lui avait rien fait de mal. Les deux hommes ont terminé la soirée au café comme en ont témoigné le patron et une douzaine de consommateurs. Ils ont tous confirmé que Luc Chabourdin – c'est l'insti en question – n'est parti qu'un peu avant 20 h 30, quittant le village au guidon de sa 500 cm³ dans la direction opposée au bureau de tabac.

— On doit donc estimer qu'il y avait deux motards à pull-overs rouges à losanges verts ce soir-là à Souigny ? remarqua Mary. N'est-ce pas curieux ?

— Pourquoi pas... rétorqua le major Delorme sur un ton où perçait un brin d'ironie. Je peux même vous dire qu'il y a un troisième pull identique dans la vitrine de la mère Duchamp, laquelle est tout à la fois épicière, crémère et mercière... Elle vend des lainages qu'elle tricote elle-même le soir au coin du feu sans beaucoup se renouveler dans ses motifs et avec un goût des mélanges de couleurs un peu particulier !

Mary Lester compulsait rapidement les procès-verbaux des témoignages figurant au dossier, celui du sieur Jean-Pierre Houdin, du patron et des clients du café de la Croix-Blanche, et de quelques autres personnes dont la secrétaire de mairie. « Étrange... » pensa-t-elle en lisant l'une de ces pièces.

Mary et son fidèle Jipi se rendirent dès le début de l'après-midi à Souigny-sur-Cosson. Elle gara sa Twingo sur une petite place ombragée et fleurie qui faisait face à l'église du village. Celle-ci, dont le haut clocher d'ardoises surmontait de sa pointe effilée l'édifice de pierres et briques à toit de tuiles, était dotée, comme beaucoup d'églises du coin, d'un « caquetoire », cette galerie extérieure de charpenterie où les commères échangeaient jadis nouvelles et ragots à la sortie de la messe dominicale.

Tandis que Jipi restait dans la voiture et s'absorbait dans la lecture de *L'Équipe*, Mary entra dans la mairie du village, une grande bâtisse de briques dont le perron de pierre accédait à une imposante porte de chêne vernie surmontée du drapeau tricolore. Elle se présenta à la secrétaire de mairie, madame Thomas, une alerte quinquagénaire qui se targuait de tout connaître de ses administrés de Souigny.

— Madame Thomas, il y a quelque chose qui m'a intriguée dans votre témoignage à propos de l'affaire Charpentier. Vous prétendez que monsieur Chabourdin est revenu le mercredi 17 mai au matin à Souigny ?

C'était d'ailleurs plus une affirmation qu'une question.

— Effectivement. Il prétendait avoir oublié son blouson de cuir à la Croix-Blanche. Ne l'y ayant pas retrouvé, il est venu à la mairie en fin de matinée pour voir si quelqu'un ne l'y avait pas rapporté.

— Mais il vous a incidemment parlé de l'heure du crime ?

— Oui. Comme je lui demandai quand et à quelle heure il avait perdu son blouson, il m'a répondu « Hier soir, vers 20 h 30... à l'heure du crime... » avec une sorte de sourire idiot comme s'il était satisfait de son humour noir !

Étrange, pensait Mary en entendant ce témoignage qui corroborait celui qu'elle avait lu chez le divisionnaire Picard, car lorsque Chabourdin s'était présenté à la mairie, les investigations policières commençaient à peine et l'heure du crime n'était pas encore divulguée, d'autant qu'elle était fixée à 20 heures et non 20 h 30.

— Madame Thomas, pouvez-vous m'indiquer où demeure monsieur Jean-Pierre Houdin ?

— Au haras du Ribault, sur la première route à droite en sortant de Souigny en direction de La Ferté. C'est une ferme isolée où il élève des chevaux avec son frère.

Mary revint à sa voiture et charria gentiment Jipi.

— Les nouvelles sont bonnes ?

— Bof ! L'équipe de France de foot vient de nouveau de prendre une déculottée. Le PSG et l'OM vont encore changer d'entraîneur... On parle toujours de dopage pour le prochain Tour de France... Quant à cette région, tu parles de sportifs ! Orléans, pour une agglomération de près de 300 000 habitants, n'est même pas f... d'avoir une équipe de foot de haut niveau ! Ah, elle est loin la finale de la coupe de France qu'ils ont disputée en 1980 ! Ils ne sont bons qu'en basket... un sport de gonzesses !

— Je te laisse ton appréciation sur les basketteurs. Mais en tant que spécialiste des sports de combat, tu oublies quand même le judo. Je crois que des Orléanais, et surtout des Orléanaises d'ailleurs... ne sont pas mauvais dans ce domaine !

» Allons... Cesse de râler. Profitons du beau temps. Je t'emmène faire une virée en Sologne !

La petite route qui menait au Ribault passait sous de grands arbres dont les ramures se rejoignaient et faisaient comme un tunnel de verdure que pénétraient à peine quelques rayons de soleil. Sur la droite, on apercevait un grand étang où nageait une armada de colverts surveillée par un couple de cygnes aux cols hautains ; quelques mouettes rasaient les flots, rappelant à Mary sa chère Bretagne. À un endroit où la route passait au plus près des berges de l'étang garnies de roseaux impénétrables, l'arrivée de la Twingo débusqua un héron qui s'enfuit dans un vol lourd. De

l'autre côté, des taillis de bouleaux, clos d'un grillage, formaient un rideau blanchâtre discontinu devant une masse sombre de conifères.

Le tunnel de végétation débouchait sur une grande clairière éclaboussée de soleil où des chevaux de sang paissaient dans des prés d'un vert éclatant. Un homme de stature moyenne, vêtu d'un blouson beige et casquette à carreaux vissée sur la tête, faisait travailler un cheval alezan à la longe dans une carrière qui jouxtait une grande longère de briques à pans de bois et quelques hangars et granges disparates.

— Monsieur Jean-Pierre Houdin ? s'enquit Mary.

— C'est mon frère. Vous le trouverez dans la première grange, celle au toit de tôle ondulée.

Jean-Pierre Houdin était un homme d'une quarantaine d'année, au cheveu rare, au teint hâlé, à la bedaine débutante, vêtu d'une combinaison de travail verte à zips blancs. Il était présentement occupé à rafistoler sans conviction un vieux harnais dans un coin de la grange, assis sur une botte de paille.

— Capitaine Lester, lieutenant Fortin, police nationale, fit Mary qui épia la réaction de l'éleveur, celle d'un homme qui n'a pas l'esprit tout à fait tranquille...

— Qu'est-ce que vous m' voulez ?

— Je voudrais quelques précisions complémentaires à propos de votre témoignage dans l'affaire Charpentier. L'homme que vous avez déclaré avoir vu entrer dans le bureau de tabac portait, selon vous, un pull-over rouge à losanges verts ?

— Vouais, comme ceux que tricote la mère Duchamp.

— Portait-il en plus un blouson ? Êtes-vous sûr de la couleur de son casque ? Y avait-il une moto à proximité ? L'avez-vous vu entrer ou sortir ? Êtes-vous absolument certain de l'heure ? Était-il 20 heures ? N'était-il pas plutôt 20 h 30 ?

Sous le feu roulant des questions du capitaine Lester et au vu de la carrure impressionnante du lieutenant Fortin, le nommé Jean-Pierre Houdin semblait peu à peu se décomposer. Son frère, apparemment son aîné, s'était approché. Croyant aider son cadet, il prit la parole.

— Il était plutôt 20 h 30 ou même 20 h 35, non ? En rentrant, tu m'as dit avoir entendu une bagarre chez le père Charpentier, à l'heure de la météo selon ce que tu as vu au poste de télé par la fenêtre de la mère Duchamp.

— Mais vous n'aviez pas parlé de bagarre dans votre témoignage à la gendarmerie ? rétorqua Mary. Et vous aviez bien affirmé qu'il était 20 heures quand vous avez vu l'homme au pull-over à losanges.

— Ben... C'est qu' j'a eu peur d'intervenir et j' craignais qu' les gendarmes m'accusent de non assistance à personne en danger, comme y disent. Euh... j'a aussi un peu menti sur l'heure pour embrouiller un peu les choses.

— Alors, dites maintenant la vérité, Houdin ! tonna Jipi.

— Il était un peu avant huit heures et d'mie quand j' m' suis rendu chez l' père Charpentier pour acheter mes clopes. J'a entendu du bruit et j'a vu comme des ombres dans l'arrière-boutique ; un homme donnait des coups à un autre. J'a pris peur et j'a passé mon chemin, puis ch' suis r'venu pour reprendre ma bagnole. C'était l'heure d' la météo à la télé. Il était vers neuf heures moins vingt-cinq, moins vingt... En montant dans ma caisse, j'a j'té un œil vers l' bureau de tabac. Un homme casqué et portant un pull rouge à losanges verts en sortait fiça. Il a disparu au coin d' la rue. J'a entendu l' bruit d'une moto qui démarrait... Ch' suis parti moi aussi sans d'mander mon reste.

— Bien, monsieur Houdin, fit Mary. Les gendarmes viendront prendre votre déposition demain matin.

Mary fit un détour par Brisson et y laissa Fortin en planque face à l'école du village. Le grand lieutenant s'était installé dans une cabane de ce qui avait dû être jadis un potager maintenant

abandonné. Il avait quelques provisions et des couvertures. Mary craignait que *Houdin-le-Téméraire* vienne alerter l'homme qu'il avait indirectement accusé.

Elle regagna la brigade de gendarmerie de La Ferté en fin de soirée, entre chien et loup. Soudain, au débouché d'un virage, elle aperçut au milieu de la route un jeune cerf parfaitement immobile qui regardait venir à lui la voiture de Mary. Celle-ci ralentit et s'arrêta pour jouir du spectacle. Ce n'était pas un dix-cors mais l'animal ne manquait néanmoins pas de majesté. Et puis brusquement la bête prit son élan et franchit le fossé, disparaissant dans le sous-bois que la nuit noyait peu à peu. Mary redémarra, ayant un peu de mal à s'arracher à la vision qui lui avait été offerte par cette Sologne mystérieuse.

Elle alluma ses phares. Sur les bas-côtés, ce fut bientôt une sarabande de « culs-blancs » dans le faisceau lumineux qui précédait la Twingo, une ribambelle de lapins s'étant donnée rendez-vous pour une joyeuse sortie nocturne.

Parvenue à la gendarmerie, la capitaine demanda au jeune gendarme de permanence d'aller chercher le major Delorme.

— Pouvez-vous me rappeler ce qu'a dit le médecin légiste à propos de l'heure de la mort de Monsieur Charpentier ? demanda Mary au major.

— Il n'a pu être affirmatif ; entre 20 heures et 20 h 45... Le pauvre homme a reçu des coups de marteau répétés mais il n'est pas mort immédiatement.

— En tout cas, il me paraît certain que l'agression a eu lieu vers 20 h 30 et non à 20 heures... Monsieur Houdin vient de revenir sur son témoignage. Il faudrait que vous preniez demain matin sa nouvelle déposition. Et ensuite, je crains que vous ne deviez procéder à l'interpellation de Luc Chabourdin !

— À la veille des vacances de printemps, déclara Chabourdin d'une voix atone hachée de sanglots, j'ai organisé une sortie scolaire. Je fus sans nul doute trop audacieux dans mon choix et j'en ai mal évalué le coût. Comme j'avais cru pouvoir détourner à cette fin la cagnotte de la coopérative scolaire, il y a maintenant un déficit que j'aurai pu combler en temps normal. Mais je dois me marier le mois prochain et j'ai hélas des dépenses importantes prévues.

» Ne voyant pas comment me sortir du guêpier, un peu déprimé, je suis allé chercher du réconfort auprès de mon collègue de Souigny qui est un camarade de promotion de l'IUFM. Nous avons un peu bu... Trop. J'avais repéré le bureau de tabac et j'ai pensé qu'à cette heure tardive, le magasin étant ouvert mais le buraliste s'étant retiré dans son appartement selon son habitude, je pouvais rapidement prélever quelques billets dans le tiroir caisse.

» Mais monsieur Charpentier a fait irruption à la porte de l'arrière-boutique, un lourd marteau à la main et m'a menacé. Nous nous sommes battus, j'ai pris le dessus, et je lui ai asséné trois ou quatre coups de marteau. Pendant que je puisais dans la caisse, l'homme s'est mis à gémir. Je lui ai donné de nouveau plusieurs coups violents pour le faire taire. Sa femme a appelé depuis l'étage et le chien s'est mis à aboyer. Je suis monté, j'ai assommé le chien et la femme à coups de marteau.

» L'affaire faite, j'ai regagné ma moto et je suis parti. Mais au bout de quelques centaines de mètres la fraîcheur de l'air m'a révélé que, dans la panique, j'avais oublié mon blouson de cuir que j'avais posé sur le comptoir pour être plus libre de mes mouvements.

» Je suis retourné sur les lieux avec précaution. Mon blouson était taché de sang. Dans la précipitation, j'ai enveloppé le marteau dans le blouson que j'ai lesté d'une grosse pierre et j'ai jeté le tout dans un étang. Pour justifier la perte du blouson, j'ai cru devoir aller le signaler à la mairie dès le lendemain.

» Je ne sais pas ce qui m'a pris... Jamais je ne pourrai réparer un tel malheur...

Il faisait encore doux sur la terrasse de la place du Martroi, à Orléans, où étaient de nouveau attablés le contrôleur général Mervent, Mary Lester, Jean-Pierre Fortin et le comte Tugdual de Kermervan.

— Ah ! capitaine Lester, merci pour votre aide précieuse, fit Mervent entre deux gorgées de bière.

— Décidemment, ma chère amie, ajouta le comte, il faudra un jour vous élever une statue, comme celle de notre héroïne que vous voyez devant vous sur son cheval de bronze !

JEAN-CLAUDE COLRAT
Orléans, avril-mai 2009

Nota : cette histoire est inspirée d'un fait divers réel survenu en 1958 à Briare. Voir *Les grandes affaires criminelles du Loiret, L'homme au pull-over à losanges*, par Pascal Nourrisson, De Borée éditions, 2008.